



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis mon élection de mars 2025 au poste de président de la FFMN, j'ai œuvré sans relâche pour mettre en place le programme que j'avais présenté aux présidents de clubs et pour lequel ils m'ont élu, à une très large majorité.

En un laps de temps court, de nombreuses actions ont été menées, et je tiens à m'en féliciter :

- **L'adoption et la mise en place des nouveaux Statuts et du Règlement Intérieur**, offrant à la FFMN davantage d'agilité, de clarté, et un Conseil Fédéral compétent et représentatif.
- **La mise en œuvre de la parité**, conformément aux demandes des autorités, même si des améliorations restent possibles.
- **La dématérialisation des licences**, désormais obligatoire depuis le 1er août 2023.
- **La gestion des campagnes d'adhésion sur Assoconnect**, désormais confiée à une équipe maîtrisant pleinement l'outil.
- **La mise en place d'une comptabilité analytique transparente sur Assoconnect**, permettant une gestion rigoureuse des cotisations et un suivi précis des engagements. Les recettes et dépenses sont clairement identifiées et communiquées après chaque Conseil Fédéral.
- **Des économies substantielles sur les frais fixes** : je n'ai, en tant que président, sollicité aucun remboursement, hormis l'abonnement Zoom à mon nom. Plusieurs contrats ont été renégociés (hébergement internet, Assoconnect...) afin de réduire nos charges au minimum.
- **Le chantier du nouveau site internet**, qui devrait voir le jour dans quelques mois, garantissant la modernisation et la pérennité de nos outils fédéraux.
- **Le lancement du chantier de la sécurité**, domaine dans lequel il reste encore beaucoup à accomplir.
- **Le rétablissement de relations constructives avec notre assureur, la MAIF**, ayant permis la création du document « Foire aux questions MAIF » et une clarification de nos droits.
- **Le projet Eco Start**, conduit par l'équipe du club de Sélestat, qui devrait permettre l'organisation de compétitions en 2027.
- Et bien d'autres avancées encore.



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

La réalité du mandat

La Fédération Française de Modélisme Naval est une **fédération sportive délégataire**, par convention avec la Fédération Française Motonautique, détentrice du contrat de délégation avec le ministère des Sports.

L'octroi de cette délégation repose sur un contrat entre l'État et la fédération concernée, d'une durée de quatre ans. Les fédérations délégataires organisent les compétitions délivrant les titres officiels (internationaux, nationaux, régionaux, départementaux) et procèdent aux sélections correspondantes. Elles peuvent également bénéficier de subventions en tant que fédérations sportives.

La loi du 24 août 2021, confortant le respect des principes de la République, a profondément modifié la relation entre l'État et les fédérations délégataires. Désormais, l'État leur confie des responsabilités élargies, notamment en matière d'éthique, de gouvernance démocratique, de sécurité, de protection de l'intégrité des pratiquants et de promotion de l'égalité.

Le contrat de délégation engage les fédérations à déployer un projet de développement structuré autour de plusieurs axes :

- La gouvernance et le fonctionnement démocratique ;
- La protection de l'intégrité physique et morale des personnes ;
- L'éthique et l'intégrité ;
- L'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- Le développement durable ;
- La parité et l'égalité femmes-hommes ;
- Les politiques publiques.

Comme vous pouvez le constater, il reste encore beaucoup à mettre en place pour :

1. Respecter nos obligations de fédération sportive délégataire ;
2. Respecter les législations qui nous encadrent, notamment celles concernant le bénévolat ;
3. Poursuivre la mise en œuvre du programme « Un nouvel élan pour la FFMN ».



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Ma décision

Malheureusement, je fais aujourd'hui l'objet de nombreuses critiques, souvent anonymes, auxquelles il est impossible de répondre. S'y ajoutent le dénigrement de ma personne, la mise en cause de mon honnêteté et de mon intégrité, ainsi que des obstacles répétés entravant l'exercice de mes missions.

Dans ces conditions, les éléments nécessaires pour mener à bien mon mandat ne sont plus réunis. Je ne peux accepter d'engager ma responsabilité personnelle et pénale ; ni d'être la source de conflits et polémiques ; je m'y refuse catégoriquement sachant que la FFMN n'en a absolument pas besoin.

C'est donc avec regret que j'ai présenté ma démission du poste de Président de la FFMN lors du Conseil Fédéral du 12 septembre 2026, avec effet immédiat.

Le respect a toujours guidé mon action. Nous ne sommes que des bénévoles œuvrant pour le bien de la FFMN, et nous oublions trop souvent de reconnaître l'engagement de celles et ceux qui donnent de leur temps.

Je tiens à remercier chaleureusement, sincèrement et personnellement toutes les personnes qui m'ont accompagné et soutenu depuis mars 2025.

Notre secrétaire, **Mathieu Batté**, assurera l'intérim jusqu'à la prochaine élection. Je lui apporterai tout mon soutien s'il le souhaite.

Bien cordialement,

Philippe CARRIER